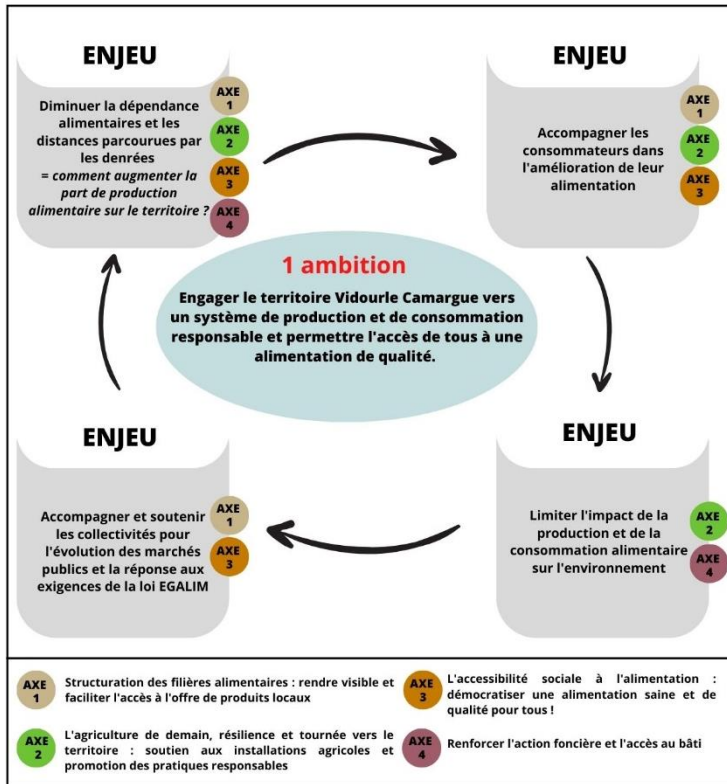




LE PAT VIDOURLE CAMARGUE, C'EST 1 PRIORITÉ CIBLÉE, 4 AXES STRATÉGIQUES ET 12 ACTIONS CLÉS



L'alimentation, un sujet transversal. Le système alimentaire englobe donc tout le cycle de l'alimentation, allant de la production agricole à la consommation alimentaire.



Projet Alimentaire Territorial du PETR Vidourle Camargue



QUEL(S) RÔLE(S) POUR LE PETR ?

- **Vision prospective** : définir les objectifs stratégiques de manière concertés pour le développement d'une alimentation et d'une agriculture coordonnées sur le territoire.
- **Participer et mettre en œuvre des actions en partenariat avec les 5 communautés de communes** et autres acteurs de l'alimentation et/ou agriculture.
- **Sensibiliser aux enjeux liés à l'alimentation.**
- **Accompagner l'émergence de projets relatifs à l'alimentation**, portés par les intercommunalités (*le PETR n'a pas de vocation opérationnelle mais des missions d'ingénierie confiées par les élus*).
- Visualiser la dynamique alimentaire du territoire : **identifier et mettre en lien les acteurs entre eux.**



COMMENT AGIR SUR L'ENJEU ALIMENTAIRE A L'ÉCHELLE DE MA COLLECTIVITÉ ?

Aucun échelon territorial ne possède de compétence « alimentation » mais toutes possèdent des leviers d'action. Toutes peuvent mobiliser des instruments, des dispositifs. A condition également de s'articuler aux autres acteurs territoriaux (Départements, Région, etc.) De manière très synthétique, **le schéma suivant vise à clarifier et distinguer les leviers d'actions, dispositifs et instruments à disposition des collectivités pour agir sur l'enjeu alimentaire.**



LE PLAN D'ACTION

- AXE 1**
 - Créer un espace collectif et solidaire dédié à la transformation, au conditionnement et au stockage
 - Valoriser et transformer le poisson à destination de la restauration collective
 - Développer des solutions de mise en lien entre producteurs et métiers de bouche/distributeur
 - Faciliter l'approvisionnement en produits locaux : visibilité et démocratisation des produits locaux
- AXE 2**
 - Promouvoir des pratiques agroécologiques, moins consommatrices d'eau
 - Identifier et permettre la valorisation des invendus agricoles
 - Favoriser l'installation d'une agriculture respectueuse et adaptée aux besoins du territoire
- AXE 3**
 - Accompagner les collectivités dans leur volonté d'inclure plus de circuits courts dans les marchés publics
 - Rapprocher producteurs et consommateurs en permettant la mise en œuvre d'actions qui permettent l'échange, la sensibilisation, la découverte et l'éducation
- AXE 4**
 - Permettre la mise en place d'un espace test
 - Soutenir la constitution d'une réserve foncière
 - Sensibilisation des élus à la préservation de la vocation agricole des terres

Élu référent :
Monsieur Pierre GRISELIN, Vice-Président du PETR à la ruralité et à l'alimentation

Chargé de Plan Alimentaire Territorial :
Titouan DENIMAL-PINTO
04.48.21.61.11 - t.denimal-pinto@petr-vidourlecamargue.fr



Développement économique

Le financement direct ou indirect de projets visant à la production, la transformation ou la distribution de produits locaux des politiques européenne de développement rural, de la pêche et de développement économique.

Investissement/ aide à l'immobilier des entreprises

Participation au capital de sociétés (SEM par exemple)

permet partenariat institutionnalisé avec secteur privé via société d'économie mixte (SEM)

Meilleure structuration des marchés de plein vent

élargir l'offre alimentaire, privilégier productions locales, dépôt-vente de produits locaux,...

Moyen de reconnaissance qui valorise les entreprises à l'offre de consommation responsable

mise en cohérence de l'offre locale et de la demande > ex. marque "Made in Pays de Lunel" - Mutualisation des dispositifs de communication sur l'offre alimentaire locale...

Participer à l'émergence d'outils de transformation locaux sur leur territoire

Urbanisme et aménagement

Préserver et aménager les terres agricoles de manière à conserver une capacité de production par la maîtrise des sols, l'orientation des usages et des procédés agronomiques.

Préserver le foncier agricole (Zone Agricole Protégée, Déclaration d'utilité publique...)

protéger durablement l'espace agricole car il implique une procédure lourde pour leur changement d'utilisation

Orienter le foncier agricole (PLU, SCOT...)

via document d'urbanisme/planification...pour délimiter les zones naturelles et agricoles à préserver, préciser la destination des sols et la nature des activités et constructions, déterminer les objectifs des politiques publiques en matière d'agriculture ...

Acquérir du foncier agricole

via différentes procédures d'acquisition (préemption, bien vacants sans maître, convention d'intervention foncière), mise à dispositions des terres via baux ruraux, mise en valeur des friches, échanges et cessions amiables...

Favoriser l'agriculture intra-urbaine

revaloriser les espaces de production en cœur de ville via des écoquartiers, jardins partagés, ronds-points comestibles, création d'îlots de fraîcheur

Action sociale

Garantir l'accès de tous, notamment des plus démunis, à une nourriture saine et de qualité.

Accessibilité sociale des plus jeunes via la restauration scolaire

aide(s) de l'État existantes : "Cantine 1 euros", programme "Lait et Fruits à l'école"...

Centre d'Action Sociale

mutualisation de moyens, paniers solidaires de produits locaux, bons alimentaires, épicerie sociale et solidaire, projet de glanage...

Organisation de journées extrascolaires liées à l'alimentation

visite chez producteur (Classe du goût), Atelier avec des restaurateurs, cueillette sauvage,

Mise en place de projets innovants à visée sociale et garantissant l'accès digne à une alimentation qualitative

maison de l'alimentation itinérante, distributeur de produits locaux, Défis Famille Alimentation...

Environnement - Déchets - Eau

Le développement d'action visant à la production, la transformation et la consommation d'aliments locaux de qualité passe par une réflexion sur le traitement des déchets et sur leur prévention.

Valorisation des déchets compostables (biodéchets)

solutions pour faciliter le tri et la collecte (séparément), mise à disposition de broyeurs végétaux, plan de compostage pour réduire déchets organiques, tarification incitative, prévoir la valorisation sera faite de ces biodéchets...

Périmètre de protection des aires de captage

démarche prospective et transversale pour adapter l'agriculture nourricière aux changements

Mise en place d'un Plan-Air-Climat-Energie Territorial

démarche prospective et transversale pour adapter l'agriculture nourricière aux changements

Action sur l'impact environnemental de la production agricole (GIEE, BRE, MAEC)

Groupement d'intérêt économique et écologique (GIEE), Baux ruraux environnementaux, mesures agroécologiques et climatiques (MAEC), etc.

Organisation d'opérations locales de sensibilisation (gaspillage, compostage, etc) à destination du grand public/ publics ciblés

Mise en place d'un plan d'action dans les établissements de restauration scolaire

Création de contenu pédagogique (mallette pédagogique sur le thème alimentation, jeu éducatif...)

Nutrition et Santé

L'éducation à la nutrition pour apprendre au grand public les règles d'un bon comportement alimentaire et leur faire connaître les effets de l'alimentation sur la santé.

Actions de sensibilisation au titre de la santé

Forum alimentation/santé, BD géante pour comprendre comment bien manger, journée "Alimentation & bien-être", ateliers avec diététicienne des collectivités...

Projet Éducatif Territorial

comme feuille de route pour inclure davantage la thématique alimentaire dans la politique éducative locale

Contrat local de santé

pour lutter contre les inégalités socio-territoriales de santé (en lien avec l'alimentation comme l'obésité infantile, etc.) et de favoriser la mise en réseau et la coordination des acteurs et actions en lien

Programme national nutrition santé (PNNS)

via charte "Ville active du PNNS" par exemple

Restauration collective

Les mesures phares de la loi EGALIM en restauration collective impose aux collectivités qui en ont de la compétence de s'organiser pour lutter contre le gaspillage, la diversification des sources de protéines, l'utilisation de matières premières durables et biologiques et la réduction de l'utilisation du plastique.

Politique d'achats via la restauration collective

achats simplifiés/micro-lots pour implication des producteurs locaux, insérer des conditions d'exécution du marché, définir des besoins en tenant compte des objectifs du développement durable...

Mise en place de projets pour massifier la demande vis-à-vis des producteurs locaux

la création de groupement d'achat, Centrale d'achat (type Agrilocal Hérault), GIEE...

Restauration scolaire : transition d'une gestion concédée vers une gestion directe

par construction d'une cuisine centrale, mise en place d'une Régie agricole publique...

Formation des élus et agents

plusieurs thématiques à engager en lien avec les objectifs de la loi EGALIM : lutte contre le gaspillage alimentaire, marchés publics et externalités environnementales, sourcing des producteurs locaux, éducation alimentaire...

LÉGENDE

● Levier mobilisable par la commune ▲ Levier mobilisable par la communauté de communes